

## LA MORALITÉ

La morale a affaire à l'action humaine. Le terme sous-jacent de « *mœurs* » nous le dit. Les mœurs renvoient aux façons de vivre d'une culture. Elles sont généralement qualifiées de bonnes ou de mauvaises, en fonction des comportements. Ces qualifications renvoient à des codes de référence morale, qui font consensus dans une société qui les reconnaît. Cela implique aussi des autorités qui en sont les garants. Un tel état de fait était évident dans une société unanimement chrétienne, comme celle du Moyen Âge et des siècles ultérieurs. Cependant, aujourd'hui, un tel consensus n'existe plus, de par la diversité des cultures qui cohabitent dans un pays. Et, bien évidemment, aucune autorité ne peut faire prévaloir un code moral quelconque. C'est d'autant plus vrai du fait que nous vivons à l'ère de l'individualité qui revendique la liberté de penser et d'agir personnellement. Ce fait de civilisation a au moins deux conséquences. La première, c'est que la moralité se présente « *en situation* » et qu'il n'est plus possible de proposer, pour toute une société, un code de comportements réputés moraux. La seconde, reliée à la première, c'est que la responsabilité individuelle peut intervenir comme acteur essentiel de toute action morale. Dès lors, concernant une telle responsabilité, il est bon de regarder vers des actes concrets réalisés par des personnalités. Je voudrais le faire ici, à partir de l'exemple de l'abbé Pierre. J'ai choisi trois moments particuliers de sa vie où il prend des décisions très importantes de par sa seule initiative. Le premier événement eut lieu à l'été 1942. Henri Grouès, âgé de 30 ans, est vicaire à la basilique de Grenoble. Vers minuit, il entend frapper à la porte. Il ouvre à deux hommes effarés qui lui disent qu'ils sont juifs, que leurs femmes viennent d'être enlevées par la police (française) et lui demandent de les sauver. Découvrant en même temps les lois de Vichy, la traque aux juifs, la déportation, le jeune prêtre décide en un instant fulgurant de leur trouver un refuge. Nous avons ici affaire à un acte déterminé par une intuition morale. Suivront d'autres demandes de sauvetage. Le jeune prêtre s'engage, réalise de faux papiers, convoie des juifs vers la Suisse, entre bientôt dans la clandestinité qui durera 23 mois. Le second événement aura lieu à l'automne 1949. Celui qui se nomme l'abbé Pierre est appelé chez un ancien bagnard, condamné pour assassinat ; sorti de prison, il veut se suicider. En un éclair, l'idée surgit de lui dire : « *Écoute. Tu es horriblement malheureux, mais moi je ne peux rien te donner, je n'ai rien que des dettes. Mais, toi, puisque tu veux mourir, tu n'as rien qui t'embarrasse, ne veux-tu pas me donner ton aide pour sauver ces autres qui attendent ?* » Georges reçoit positivement l'appel et devient le premier compagnon d'Emmaüs ; ce mouvement fonctionnera selon ce principe moral du don des plus pauvres aux autres. Le troisième événement, qui relève d'une intuition morale individuelle, intervient le 1<sup>er</sup> février du terrible hiver 1954. Une femme est morte dans la rue. L'abbé Pierre intervient à la radio : « *Mes amis, au secours...Une femme vient de mourir gelée, cette nuit à trois heures, sur le trottoir du boulevard Sébastopol, serrant sur elle le papier par lequel, avant-hier, on l'avait expulsée... Chaque nuit, ils sont plus de 2000 recroquevillés sous le gel, sans toit, sans pain, plus d'un presque nu.* » L'appel est suivi d'une vague de solidarité extraordinaire. (Voir Sophie Doudet, L'abbé Pierre, Ed. Gallimard).

(A.D. Lettre n°14 - 23.07.2023)